

Organiser sa cellule de crise et préparer son Centre d'Accueil et de Regroupement

Atelier pratique de mise en situation

Tarif : 600€ à Grenoble, 450€ en distanciel et sur devis dans votre collectivité

Durée : 7h (formation à la journée avec pause déjeuner)

Public cible : Élus locaux, agents territoriaux, organismes publics ou privés prenant part à la planification des secours et de la sauvegarde au niveau des collectivités territoriales.

Public cible : aucun

Votre conseiller formation :

Mathias Lavolé - 04 76 47 73 73
mathias.lavole@irma-grenoble.com



Formation accessible en visioconférence

La formation « Organiser sa cellule de crise et préparer son centre d'Accueil et de Regroupement » a pour objectifs de présenter les modalités d'agencement et d'organisation des cellules de crise ainsi que les modalités de création, par anticipation ou en mode réflexe, d'un centre d'accueil et de regroupement des sinistrés lors d'évènement. Une association agréée de sécurité civile interviendra pour présenter le lien et l'assistance que les AASC peuvent apporter aux communes.

La formation proposée prend en compte et respecte les exigences de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ainsi que la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers.

Il est conseillé pour obtenir de meilleurs acquis de participer également à la formation « Mettre en place et maintenir opérationnel son PCS ».

Programme :

Matin :

- Qu'est-ce qu'une salle de crise / un Poste de Commandement ?
- Quelle organisation pour une salle de crise idéale ?
- Quel matériel pour une salle de crise idéale ?

Après-midi :

- Préparer son Centre d'Accueil et de REgroupement ;
- Quel rôle des Associations Agréées de Sécurité Civile en soutien des populations ??

Objectifs pédagogiques :

- Avoir une organisation idéale d'une salle de crise et avoir la capacité d'évaluer celle de son organisation ;
- Identifier les outils nécessaires dont doit disposer une salle de crise : matériel logistique, matériel bureautique, matériel téléphonique et matériel informatique ;
- Savoir ce qu'est un Centre d'Accueil et de REgroupement ;

- Identifier les différents sites à disposition ;
- Être en mesure de proposer une procédure pour préparer un Centre d'Accueil et de REgroupement à recevoir du public ;
- Définir le matériel dont doit disposer un Centre d'Accueil et de REgroupement ;
- Comprendre le rôle que peuvent avoir les Associations Agréées de Sécurité Civile en cas d'évènement.

Les plus de cette formation :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.
- Visite d'un centre d'accueil
- Visite d'un poste de commandement